

RAPPORT SEMESTRIEL
2010

Ipsogen en quelques mots

"Profiler" de cancers, Ipsogen développe et commercialise des tests de diagnostic moléculaire qui permettent de cartographier les maladies pour guider la décision des cliniciens et de leurs patients tout au long de leur parcours thérapeutique.

Ipsogen dispose déjà, 10 ans après sa création, de plus de 80 références produits utilisées en routine dans quelques 70 pays pour le diagnostic, le pronostic et le suivi de patients atteints de leucémie. La société bénéficie de la confiance de plus de 400 clients, comptant les centres experts dans le traitement des cancers, et occupe une position de premier plan sur le marché en expansion de la médecine personnalisée.

Forte de ses partenariats scientifiques, cliniques et technologiques et de son équipe pluridisciplinaire en France et aux États-Unis, Ipsogen entend s'imposer en leader mondial du profilage moléculaire des cancers, et poursuivre le développement et la promotion des standards qui font la différence pour le patient, le corps médical et la société dans son ensemble.

Au 30 juin 2010, Ipsogen employait 70 collaborateurs. Son siège social est situé à Marseille. La société a également une filiale, Ipsogen Inc., à Stamford, CT, États-Unis.

www.ipsogen.com

Sommaire du rapport

RAPPORT D'ACTIVITÉ.....	3
I. Compte rendu de l'activité de la Société.....	4
II. Description des principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée	9
III. Évolution prévisible et perspectives d'avenir.....	9
IV. Évènements postérieurs à la clôture.....	9
COMPTES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS ET ANNEXES	10
I. Comptes consolidés	11
II. Notes aux états financiers consolidés résumés	16
RAPPORT D'EXAMEN LIMITÉ DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE	30

RAPPORT D'ACTIVITÉ

I. Compte rendu de l'activité de la Société

Au cours du premier semestre de l'exercice 2010 - Évènements importants et récents survenus au cours de la période

Ce début d'année 2010 est marqué par un fort dynamisme commercial qui se traduit par une croissance de 36% de la vente des kits de diagnostic par rapport au premier semestre 2009. Sur le chiffre d'affaires total de la Société la progression n'est que de 17% par rapport à la même période de 2009 ; ce léger fléchissement est lié aux revenus issus des licences ayant entraîné des paiements significatifs et non récurrents à la signature des contrats enregistrés au premier semestre 2009. Ipsogen continue néanmoins d'accroître sa couverture du marché nord-américain en concluant des contrats de licences avec de nouveaux partenaires.

Notons également que la Société va enregistrer, dès le deuxième semestre 2010, ses premiers revenus dans le cancer du sein, suite à la signature d'un accord avec l'Institut Jules Bordet à Bruxelles pour la mise en place du test de grade génomique en pratique clinique dans le laboratoire du Dr. Larsimont.

1) Développements scientifiques

Les principaux développements scientifiques s'analysent comme suit :

a) Cancers du sang (leucémies)

En début d'année, la Société a annoncé la signature d'une option d'achat pour la licence mondiale et exclusive sur les anomalies génomiques du gène TET2. Les droits de brevet sur ce gène s'appuient sur des travaux scientifiques développés par un consortium de sept institutions publiques conduit par l'IGR&D, la filiale de transfert de technologie de l'Institut Gustave Roussy (IGR). L'identification des anomalies génomiques au niveau du gène suppresseur de tumeur TET2 constitue une avancée importante pour comprendre l'origine des pathologies myéloïdes. Ces anomalies pourraient potentiellement servir de marqueur et fournir des informations cliniquement utiles pour la classification et le pronostic de ces maladies. Ces travaux très novateurs ont été publiés récemment dans la revue « New England Journal of Medicine » par les équipes de l'INSERM U 210 (Dr. Olivier Bernard, Université René Descartes, Paris, Fr) et U790 (Pr. William Vainchenker, Institut Gustave Roussy, Villejuif, Fr).

Le 30 Août 2010, la Société a annoncé que l'office de brevets et marques américain (l'USPTO - United States Patent and Trade-mark Office), lui a accordé des revendications additionnelles qui renforcent sa position sur les brevets liés à la détection et à l'utilisation de la mutation JAK2 V617F à des fins diagnostiques. Cette décision récente de l'USPTO va faciliter la promotion d'une utilisation élargie du test JAK2 sur le territoire nord- américain.

b) Cancer du sein

En début d'année, la Société est entrée dans une collaboration scientifique avec l'Institut Curie afin d'évaluer, dans le cadre d'une étude rétrospective, la valeur ajoutée des tests Ipsogen (MapQuant Dx Grade Génomique, HER2 et HR) par rapport aux techniques actuelles de caractérisation des cancers du sein. Dans le cadre de cette collaboration, les profils génomiques de 200 patientes ont été établis sur la plateforme de diagnostic moléculaire de l'Institut Curie.

Ce partenariat est, pour les équipes d'Ipsogen, une nouvelle opportunité d'étroite collaboration avec des oncologues dans le cancer du sein, permettant d'être au plus près de leurs besoins cliniques et ainsi de développer des produits adaptés à leurs attentes.

Le tableau ci-après reprend l'incidence des activités de Recherche et Développement sur les comptes consolidés pour le premier semestre de l'année 2010 :

(en milliers d'euros)

30/06/2010

Coûts de R&D incluant la dotation aux amortissements	2 074
Activation de frais de développement	427
Amortissement des frais de développement	27

2) Développements commerciaux

Au premier trimestre la Société a annoncé la nomination de Corinne Danan en tant que Vice Président des Opérations Commerciales pour développer la présence d'Ipsogen en Europe et dans le reste du monde. Avant de rejoindre Ipsogen, Corinne Danan était Directeur Europe de Monogram Biosciences – une société californienne, spécialiste de la médecine personnalisée.

La Société a récemment étendu les responsabilités de Corinne Danan à la zone Amérique du Nord, ce qui va permettre une meilleure synergie et une optimisation des équipes Marketing et Ventes au service du renforcement de la position d'Ipsogen sur ses différents marchés.

La Société a signé un accord avec l'Institut Jules Bordet, à Bruxelles, pour la mise en place du test de grade génomique dans le laboratoire de pathologie du Dr. Larsimont, pour les patientes de l'Institut. Cet accord matérialise la première application en pratique clinique du test de grade génomique dans un centre de référence, ainsi que les premiers revenus de la Société dans ce domaine dès le second semestre 2010.

A fin juin 2010, Ipsogen compte environ 400 clients à travers le monde, répartis entre des laboratoires publics, des laboratoires privés, des centres de recherche et des distributeurs pour certaines zones géographiques spécifiques.

3) Évolution des opérations

a) Produits d'exploitation

Cancers du sang/Leucémies

Au cours du premier semestre 2010, la Société a réalisé un chiffre d'affaires hors taxes de 3 837 K€, à comparer à 3 271 K€ pour l'exercice précédent, soit une hausse de 17%.

Le premier semestre 2010 a été marqué par une forte progression du chiffre d'affaires produits (ventes de kits de diagnostic) dans le domaine des cancers du sang avec une croissance de 36 % par rapport au premier semestre 2009.

Tous les tests mis au point par Ipsogen ont contribué à la croissance de l'activité. On notera cependant que le test JAK2 sous forme de kit enregistre une nouvelle progression significative de +34% entre les premiers semestres 2009 et 2010. Ce bio-marqueur représente à fin juin 57% des ventes contre 55% au 31 décembre 2009 (revenus des contrats de licence inclus).

Cette forte croissance a été particulièrement marquée dans les zones Amérique du Sud, Moyen-Orient et Asie qui ont connu une hausse de 45% des ventes en comparaison avec les six premiers mois de 2009. L'Amérique du Nord contribue à hauteur de 46% au chiffre d'affaires consolidé 2010, soit une part relativement stable par rapport au 31 décembre 2009 où la filiale américaine représentait 47% des revenus du Groupe.

A fin Juin 2010, Ipsogen a réalisé 88% de son chiffre d'affaires produits à l'export :

- France : 12 %
- UE (hors France) : 33 %
- Amérique du Nord : 46 %
- Reste du Monde : 9 %

L'activité de services en Recherche et Développement est, comme cela était prévu, marginale à la fin du premier semestre 2010. Ipsogen continue son désengagement sur ce type d'activités.

Financements publics des dépenses de recherche – Crédit d'impôt recherche (CIR)

Par ailleurs, la Société ayant renforcé ses programmes de Recherche et Développement au cours des six premiers mois de 2010, elle a vu la part de son crédit d'impôt recherche (CIR), finançant des dépenses de recherche, augmenter de manière sensible de 267 K€ à 363 K€ entre les premiers semestres 2009 et 2010.

Depuis le 1^{er} janvier 2008, le CIR est calculé uniquement en fonction des dépenses de l'année et leur est donc directement affectable comme suit :

- la fraction relative aux frais de développement immobilisés est comptabilisée en produits constatés d'avance et reprise dans le compte de résultat au même rythme que l'amortissement des frais de développement
- la fraction relative aux dépenses de recherche non immobilisées est comptabilisée en produits opérationnels dans le compte de résultat.

Le produit constaté d'avance à ce titre s'élève à 644 K€ au 30 juin 2010.

b) Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation sont en phase avec les anticipations concernant les opérations bien qu'alourdis par les frais liés au litige avec le laboratoire américain « Bio Reference Laboratory » (BRL) (voir page 8 du présent document).

Marge Brute : stable à 76%

Le taux de marge brute a évolué de 77% au 30 juin 2009 à 76% au 30 juin 2010. Cet unique point de différence s'explique essentiellement par l'exploitation de la nouvelle unité de production qui a atteint sa pleine activité en 2010. La marge brute reste à un niveau élevé et conforme aux objectifs de la Société.

Les charges d'exploitation ont augmenté de +61% en 2010 pour atteindre 6,8 millions d'euros reflétant les investissements de la Société dans la recherche et le développement et une structure commerciale en forte croissance par rapport au premier semestre 2009, période à laquelle l'équipe de ventes des États-Unis entamait sa montée en puissance.

Une partie de cette augmentation des charges est également liée au coût de traitement du litige débuté en fin d'année 2009 avec le laboratoire américain BRL.

Les charges d'exploitation se décomposent de la façon suivante :

Coûts de Recherche et Développement : +87% à 2,1 millions d'euros

Cette augmentation illustre l'ambition continue de la Société de s'inscrire à la pointe de la médecine personnalisée dans les deux indications, les leucémies et le cancer du sein, clefs de voûte de sa croissance. Différents éléments expliquent cette croissance des dépenses dont, pour l'essentiel :

- L'intensification de la collaboration avec le réseau ELN (European LeukemiaNet, réseau Européen d'excellence dans la prise en charge des leucémies) au service d'un objectif majeur de standardisation des tests diagnostiques réalisés par les laboratoires (notamment sur les bio-marqueurs principaux que sont JAK2 et BCR-ABL), où les kits Ipsogen sont positionnés comme des produits diagnostiques de référence ;

- La progression des dépenses liées à l'indication cancer du sein pour laquelle cinq recrutements ont été opérés en début d'année 2010 ;
- Le développement des investissements en équipements de pointe qui implique des amortissements plus élevés ;
- L'agrandissement de la surface dédiée au laboratoire de recherche et développement et, en conséquence, des frais indirects liés au transfert de la production dans la nouvelle unité de fabrication démarrée en été 2009 ;
- Des frais accrus de protection de la propriété intellectuelle de la Société afin de renforcer ses différents licences et brevets.

Coûts de Marketing et Commerciaux : +88% à 2,2 millions d'euros

Cette évolution des dépenses de Marketing et Ventes reflète le fonctionnement à pleine puissance des équipes commerciales recrutées au cours du premier semestre 2009. La Société continue de développer sa stratégie d'accès direct au marché émergeant de la médecine personnalisée avec en particulier le recrutement de commerciaux où les potentiels de croissance sont importants : la Grande-Bretagne, la Scandinavie...

La Société entend mondialiser son approche commerciale tout en restant extrêmement sensible aux particularités nationales, et ceci notamment dans les zones Amérique du Nord et Asie. C'est dans ce contexte que Corinne Danan a pris la responsabilité « monde » de la force commerciale du Groupe cet été. Susan Hertzberg, ancienne dirigeante de la filiale américaine, a par ailleurs quitté la société pour poursuivre d'autres ambitions professionnelles.

La Société optimise ainsi son organisation commerciale pour concentrer ses ressources sur les développements attendus dans les leucémies, en particulier sur les bio-marqueurs JAK2 et BCR-ABL, ainsi que sur le lancement de l'activité cancer du sein dont les premiers revenus seront enregistrés au cours du deuxième semestre 2010.

Coûts généraux et administratifs et autres charges opérationnelles nettes : +43% à 1,6 millions d'euros

Les coûts administratifs comprennent, pour un montant proche de 270 K€, les frais liés au litige avec le laboratoire américain BRL (cf page 8) ; il s'agit essentiellement de frais juridiques engagés en particulier pour la lourde procédure de « pre-discovery » qui a été entamée en ce début d'année.

Hors charges non récurrentes liées au litige avec le laboratoire américain BRL, la croissance des coûts administratifs est restée limitée à 19%, en phase avec l'évolution des revenus.

D'autre part, le LNE/G-MED, organisme de certification dans le domaine de la médecine et de la santé, a renouvelé la certification ISO 13485 de la Société. La certification avait été obtenue en 2007, pour une durée de 3 ans. Son renouvellement valorise la pérennisation de la mise en œuvre du système qualité et son amélioration continue pendant cette période.

c) Résultat financier et Résultat net

Résultat financier

Le résultat financier 2010 est positif grâce au placement des fonds levés dans le cadre de l'introduction en bourse et des augmentations de capital « loi TEPA » qui ont eu lieu en juin 2009 et juin 2010.

Il reste cependant limité car les taux de rémunération des produits de placement sans risque sont restés relativement bas sur toute la période.

Résultat net

Au cours des six premiers mois de l'exercice 2010, la Société a enregistré une perte de 2 505 K€ du fait du rythme soutenu des investissements de recherche et développement et des efforts commerciaux pour développer les produits ou licences dans les domaines des cancers du sang et du cancer du sein.

Cette perte de 2 505 K€ comprend une charge de 315 K€, comptabilisée au titre des paiements en actions (coût de l'attribution de BSA/BSPCE) ; cette charge est sans effet sur la trésorerie de la Société.

4) Trésorerie et capitaux

Le montant de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des instruments financiers de placement s'élevait à fin juin 2010 à 11,8 millions d'euros, à comparer à 12,9 millions d'euros au 31 décembre 2009.

En juin 2010, la Société a augmenté son capital avec une levée de fonds « Loi TEPA » pour un montant net de 1,9 million d'euros.

Hors opérations de financement et de placements financiers, la consommation de trésorerie de la Société s'est élevée à 3 millions d'euros sur le premier semestre 2010. Sur ce montant, 2,7 millions d'euros ont servi à financer les opérations et 0,8 million ont permis des investissements dans les équipements de laboratoires en France et aux États-Unis ainsi que dans des frais de développement. Le versement du CIR en 2010 ainsi que le taux de change ont eu un impact positif cumulé de 0,4 million d'euros.

5) Litige avec un laboratoire américain - Bio Reference Laboratories

Comme déjà évoqué dans le rapport annuel 2009, Bio-Reference Laboratories, Inc. (« BRL », société américaine située dans le New Jersey) a assigné Ipsogen S.A. et sa filiale américaine Ipsogen, Inc. le 25 novembre 2009 devant le "District Court" du New Jersey. Bio-Reference demande que le brevet U.S. N° 7,429,456 soit annulé, que ce tribunal reconnaisse que ce brevet n'a pas été violé par Bio-Reference et qu'il n'est pas opposable.

La négociation d'un accord transactionnel avec BRL est actuellement en cours. Dans ce cadre, un ordre de la Cour a été émis le 19 août, gelant la procédure pendant 60 jours, afin de permettre la mise en place de cet éventuel accord devant mettre fin au litige.

II. Description des principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée

Cf. le chapitre 4 du document de référence enregistré par l'AMF le 22 mai 2008 sous le numéro I. 08-058. Les risques cités dans ce document sont toujours d'actualité.

Risque de taux

La Société est impactée par les variations de taux d'intérêt au travers de ses placements financiers, principalement investis en SICAV de trésorerie, en FCP et en certificats de dépôts. La Société place une partie importante de sa trésorerie en placements pouvant être détenus jusqu'à échéance, car ils offrent un meilleur rendement, et une partie plus faible de sa trésorerie en instruments négociables, afin de répondre à ses besoins à court terme. Certains comptes à terme offrent des rémunérations progressives permettant ainsi à la Société une grande flexibilité dans la gestion de ses placements de trésorerie.

La Société n'investit pas dans des produits de placement qui pourraient entraîner un risque en capital.

Risque de change

La Société utilise l'euro comme devise de référence dans le cadre de ses activités d'information et de communication financière. Cependant, une part importante de ses dépenses d'exploitation engagées est libellée en dollars américains (filiale américaine, collaborations en matière de recherche et développement aux États-Unis, collaborations autour de tests aux États-Unis et services professionnels contractés aux États-Unis) et elle perçoit une part grandissante de son chiffre d'affaires en dollars américains.

À ce jour, la Société n'a pas opté pour des techniques actives de couverture, et n'a pas eu recours à des instruments financiers dérivés à cette fin, car une grande partie des recettes en dollars américains couvrent les dépenses dans cette même devise.

III. Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Ipsogen poursuit sa croissance et le développement de son activité. Malgré la crise financière, la Société est confiante pour son développement car elle évolue dans le domaine de la santé, sur le secteur du diagnostic moléculaire, un segment en très forte croissance. Par ailleurs, les perspectives de croissance liées à l'adoption du concept de médecine personnalisée se matérialisent tant au niveau des groupes industriels que des systèmes de santé qui y voient une solution pour maîtriser l'augmentation des dépenses de santé. L'industrie du diagnostic, dont Ipsogen fait partie, va jouer dans ce domaine un rôle important permettant de délivrer le bon médicament au bon patient.

IV. Évènements postérieurs à la clôture

Néant.

Le conseil d'administration

Fait à Marseille,

8 octobre 2010,

Gilles Alberici

Président du conseil d'administration

COMPTES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS ET ANNEXES

I. Comptes consolidés

1. Bilan

(En milliers d'euros)	Note	Au 30 juin 2010	Au 31 décembre 2009
Actif courant			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3	3 582	3 748
Instruments financiers courants	4	1 204	2 209
Créances clients, nettes	5	1 455	1 251
Stocks, nets	6	585	507
Crédit d'impôt recherche - Part à moins d'un an	19	541	784
Créances courantes et charges constatées d'avance	7	830	775
Total de l'actif courant		8 197	9 274
Actif non courant			
Immobilisations corporelles, nettes	8	1 396	1 328
Immobilisations incorporelles, nettes	9	3 066	2 539
Crédit d'impôt recherche - Part à plus d'un an	19		
Instruments financiers non courants	10	7 022	6 969
Autres actifs non courants	11	446	447
Total de l'actif non courant		11 930	11 282
TOTAL DE L'ACTIF		20 127	20 557
Passif courant			
Dettes fournisseurs		1 501	1 615
Autres passifs courants	12	29	26
Dettes fiscales et sociales	13	890	1 162
Dettes financières à long terme – Part à moins d'un an	14	114	117
Engagement de crédit-bail – Part à moins d'un an	14	62	53
Avances – Part à moins d'un an	14		
Total du passif courant		2 596	2 974
Passif non courant			
Avances - Part à plus d'un an	14	740	590
Dettes financières à long terme – Part à plus d'un an	14	464	519
Engagement de crédit-bail – Part à plus d'un an	14	161	159
Provisions	15	16	284
Provision pour indemnités de fin de carrière	16	95	88
Produits constatés d'avance – Part à plus d'un an	20	685	555
Total du passif non courant		2 162	2 194
Capitaux propres			
Capital social	17	1 012	968
Primes d'émission	18	26 714	24 796
Réserves	18	(12 358)	(10 375)
Total des capitaux propres part du groupe		15 368	15 389
Intérêts minoritaires		-	-
Total des capitaux propres		15 368	15 389
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES		20 127	20 557

2. Compte de résultat

(En milliers d'euros)	Note	Au 30 juin 2010	Au 30 juin 2009
Total du chiffre d'affaires		3 837	3 271
Financements publics de dépenses de recherche	19	363	267
Produits d'exploitation		4 200	3 538
Coût de production		937	826
Coûts marketing et commerciaux		2 198	1 169
Coûts de recherche et développement		2 074	1 107
Coûts généraux et administratifs		1 574	1 100
Autres (produits) et charges opérationnels, nets	22	29	12
Total des charges d'exploitation		6 812	4 214
Résultat opérationnel		(2 612)	(676)
Produits financiers	23	219	101
Charges financières	23	-112	-82
Impôt société	24	-	0
Résultat net		(2 505)	(657)
Résultat net par action	27	(0,52)	(0,15)
Résultat net dilué par action	27	(0,52)	(0,15)

La mise en place d'un système analytique plus détaillé, par fonction, a conduit à reclasser certains coûts marketing et commerciaux de la période de référence en 2009 en frais généraux et administratifs, afin de permettre une meilleure analyse des chiffres et une comparabilité plus pertinente d'un exercice à l'autre. Ce reclassement avait déjà été opéré pour les états financiers au 31 décembre 2009.

3. État du résultat global

(En milliers d'euros)	Note	Semestre clos le 30 juin	
		2010	2009
Résultat net		(2 505)	(657)
Autres éléments du résultat global :			
Différences de conversion		230	(2)
Variation de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	3,4	(3)	1
Paievements en actions	21	315	241
Impôt sur les sociétés relatif aux autres éléments du résultat global		-	-
Autres éléments du résultat global, nets d'impôt		542	240
Résultat global		(1 963)	(417)
Revenant aux actionnaires de la Société		(1 963)	(417)
Intérêts minoritaires		-	-

4. Tableau des flux de trésorerie

(En milliers d'euros)	Note	Période se terminant le		
		30 juin 2010 (6 mois)	30 juin 2009 (6 mois)	31 déc. 2009 (12 mois)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles				
Résultat net de la période		(2 505)	(657)	(2 565)
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liées aux activités opérationnelles				
Amortissements et dépréciations		243	116	305
Provisions	15, 16	(260)	(85)	70
Plus ou moins values de cession d'actifs		0	0	13
Variation du besoin en fonds de roulement		(538)	(312)	4
Paievements en actions	21	315	241	393
Trésorerie nette provenant des opérations		(2 745)	(697)	(1 780)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Acquisition d'immobilisations corporelles	8	(137)	(464)	(945)
Acquisition et production d'immobilisations incorporelles	9	(625)	(501)	(1 045)
Crédit d'impôt recherche relatif aux frais de développement		240	237	237
Cession d'immobilisations				45
Acquisitions d'instruments financiers de placement		(1 000)	(3 150)	(9 002)
Cession ou échéance d'instruments financiers de placement		2 036		
Variation des autres actifs non courants		19	(243)	(356)
Trésorerie nette absorbée par les activités d'investissement		533	(4 121)	(11 066)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Produit net de l'émission d'actions en numéraire		1 946	2 464	2 619
Produit net de l'émission de bons de souscription d'actions		17	0	35
Transactions sur actions propres		(20)	(272)	(187)
Souscription d'emprunts			355	648
Avances reçues		0	0	230
Remboursements d'avances, dettes financières et crédit-bail		(86)	(17)	(63)
Trésorerie nette provenant des activités de financement		1 857	2 530	3 282
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(355)	(2 287)	(9 564)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	3	3 748	13 331	13 331
Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie		192	(3)	(20)
Variation des plus-values latentes sur équivalents de trésorerie	3	(2)	1	1
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	3	3 582	11 042	3 748

5. État des variations des capitaux propres

(En milliers d'euros)	Note	Nbre d'actions	Capital social	Primes d'émission	Réserves	Résultat net de la période	Total	Intérêts mino.	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2008		4 427 384	885	22 225	-6 886	(1 106)	15 118	0	15 118
Augmentation de capital en numéraire du 22 mai 2009		367 647	74	2 390			2 464	0	2 464
Transactions sur actions propres					(272)		(272)	0	(272)
Affectation du résultat de l'exercice précédent					(1 106)	1 106	0	0	0
Résultat global de la période					240	(657)	(417)	0	(417)
Solde au 30 juin 2009		4 795 031	959	24 615	(8 024)	(657)	16 893	0	16 893

Solde au 31 décembre 2009		4 839 141	968	24 796	(7 810)	(2 565)	15 389	-	15 389
Augmentation de capital par exercices de BSPCE	17	14 278	3	88			91		91
Emission de BSA mars et avril 2010	17			17			17		17
Augmentation de capital en numéraire du 15 juin 2010	17	211 200	42	1 813			1 855		1 855
Transactions sur actions propres	17				(20)		(20)		(20)
Affectation résultat de la période précédente					(2 565)	2 565			-
Résultat global de la période					542	(2 505)	(1 963)		(1 963)
Solde au 30 juin 2010		5 064 619	1 013	26 714	(9 853)	(2 505)	15 369	-	15 369

I. Notes aux états financiers consolidés résumés

1. La Société

Ipsogen SA (« la Société ») est une société de diagnostic moléculaire spécialisée dans le développement et la commercialisation de tests diagnostiques dans le domaine de l'oncologie. Ipsogen a été constituée sous la forme d'une société par actions simplifiée et transformée en société anonyme le 20 mars 2008. La Société est cotée sur le marché Alternext depuis le 10 juin 2008. La Société a décidé d'appliquer le référentiel IFRS, sachant que celui-ci ne présente aucun caractère obligatoire sur Alternext.

Au 30 juin 2010, la Société avait quelques 80 références commercialisées et de nombreux produits en développement.

Ces états financiers selon les normes IFRS ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 8 octobre 2010.

2. Principes comptables

a. Déclaration de conformité

Les états financiers semestriels résumés de la Société au 30 juin 2010 ont été établis conformément à IAS 34 « Information financière intermédiaire ». L'information et les notes détaillées ci-après ont été préparées sur la base des normes et interprétations adoptées au 30 juin 2010 et applicables à compter du 1^{er} janvier 2010.

b. Méthodes comptables

Les comptes consolidés semestriels ont été préparés sur la base du référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne au 30 juin 2010. Les méthodes comptables appliquées sont les mêmes que celles retenues pour l'établissement des états financiers consolidés annuels clos au 31 décembre 2009. Les comptes semestriels ont été établis sous une forme résumée, en retenant une sélection de notes annexes aux états financiers.

Normes, amendements et interprétations publiés, entrés en vigueur en 2010

Les normes, amendements et interprétations suivants, d'application obligatoire en 2010, sont sans effet significatif sur les comptes de la Société :

- IFRS 3 révisée, Regroupements d'entreprises,
- IAS 27 révisée, Etats financiers consolidés et individuels,
- Annual improvements, amélioration annuelle des normes IFRS (texte publié par l'IASB en avril 2009),
- Amendement d'IAS 39, relatif au reclassement des actifs financiers,
- IFRIC 12, Contrats de concessions de services,
- IFRIC 15, Contrats de construction immobilière,
- IFRIC 16, Couvertures de l'investissement net dans une activité à l'étranger,
- IFRIC 17, Distribution d'actifs non monétaires aux actionnaires,
- IFRIC 18, Actifs reçus des clients,
- Amendements d'IAS 39, relatifs aux éléments éligibles à la couverture.

Normes, amendements et interprétations publiés, non encore entrés en vigueur en 2010 et qui n'ont pas été adoptés par anticipation

Les normes et interprétations suivantes sont non applicables aux activités de la Société dans leurs modalités actuelles ou sans incidence significative attendue sur ses comptes :

- Amendement à la norme IAS 32, relatif au classement des droits de souscription émis,
- Annual improvements (texte publié par l'IASB en mai 2010),
- Amendement IFRIC 14, relatif aux paiements d'avance dans le cadre d'une exigence de financement minimal,
- Amendement IFRIC 19, relatif à l'extinction de dettes financières avec des instruments de capitaux propres.

3. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie s'analyse comme suit (en milliers d'euros) :

<i>(En milliers d'euros)</i>	30.06.2010	31.12.2009
Dépôts bancaires à court terme	2 947	1 310
Actifs financiers disponibles à la vente	635	2 439
Total	3 582	3 749
Dont plus-values latentes	1	4

Les actifs financiers disponibles à la vente sont essentiellement composés de parts de Fonds Communs de Placement de la catégorie Monétaire Euro, investis majoritairement en titres de créances d'une durée inférieure ou égale à trois mois.

S'agissant d'actifs disponibles à la vente, le montant des plus-values latentes relatives aux équivalents de trésorerie a été enregistré dans les capitaux propres.

4. Instruments financiers de placement

Les instruments financiers de placement incluent les investissements de trésorerie en valeurs mobilières de placement dont l'échéance est supérieure à 3 mois à l'origine. Les échéances supérieures à 1 an à la clôture de l'exercice sont présentées au bilan sur la ligne Instruments financiers non courants.

Les instruments financiers de placement s'analysent, par a) nature et par b) échéance de la manière suivante :

a)

<i>(En milliers d'euros)</i>	30.06.2010	31.12.2009
Titres de créances négociables	254	4 685
Comptes bancaires à terme	7 917	4 438
SICAV et FCP	55	55
Total	8 226	9 178

b)

Dont :

<i>(En milliers d'euros)</i>	30.06.2010	31.12.2009
Instruments financiers courants	1 204	2 209
Instruments financiers non courants	7 022	6 969
Total	8 226	9 178

5. Créances clients, nettes

Ce poste s'analyse comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	30.06.2010	31.12.2009
Créances clients brut	1 455	1 251
Provisions		
Créances clients nettes	1 455	1 251

La Société vend ses produits à plus de 400 clients à travers le monde. Au premier semestre 2010, son premier client a représenté environ 15 % de son chiffre d'affaires. Par ailleurs, la Société a mis en place des procédures de suivi de l'encours client qui limitent les risques en cas de défaillance d'un client.

Une partie significative de ses clients est constituée par des hôpitaux publics dont les risques de défaillance sont très faibles voire nuls.

6. Stocks, nets

Les stocks, nets s'analysent comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31.12.2009	Augmentation	Diminution	Dépréciation	30.06.2010
Matières premières et approvisionnements	145	212	145		212
Produits en cours	99	113	99		113
Produits finis	263	259	263		259
Total	507	584	507		584

Aucun stock n'a été donné en nantissement.

7. Créances courantes et charges constatées d'avance

Les créances courantes et charges constatées d'avance s'analysent comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	30.06.2010	31.12.2009
Avances fournisseurs	50	27
Personnel, avances versées	42	27
Organismes fiscaux	275	339
Autres créances	300	267
Charges constatées d'avance	162	115
Total	829	775

Les autres créances au 30 juin 2010, d'un total de 300 k€, sont principalement composées d'une avance remboursable d'OSEO pour 150 k€ et de créances sur des projets européens pour un montant de 145 k€.

Les subventions à recevoir sont inscrites en autres créances lorsque les conditions fixées pour leur versement sont substantiellement remplies.

8. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles s'analysent comme suit, en milliers d'euros :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31.12.2009	Augmentation	Diminution	Conversion	30.06.2010
Installations générales et agencements des constructions	836	51		24	911
Matériel de laboratoire	992	101			1 093
Matériel informatique et mobilier	301	29		10	340
Total brut	2 129	181		34	2 345
Amortissement cumulé des installations générales et agencements des constructions	60	34			94
Amortissement cumulé du matériel de laboratoire	584	78			662
Amortissement cumulé du matériel informatique et mobilier	158	33		2	193
Total des amortissements cumulés	802	145		2	949
Total net	1 327	36		32	1 397

Les biens financés dans le cadre de crédits baux ou de locations longue durée correspondant à des contrats de location financement sont comptabilisés en immobilisations corporelles conformément à IAS 17. Le matériel de laboratoire inclut à ce titre les montants suivants :

<i>(En milliers d'euros)</i>	30.06.2010	31.12.2009
Valeur brute	311	294
Amortissements	98	89
Total Net	213	205

Il n'y a pas eu de constatation de pertes de valeur en application de la norme IAS 36, ni utilisation de la juste valeur en qualité de coût présumé d'une immobilisation corporelle.

Aucune immobilisation corporelle n'a été donnée en nantissement.

L'augmentation du poste « matériel de laboratoire » provient essentiellement de l'acquisition d'équipements de recherche et développement en France et des travaux d'aménagement du laboratoire CLIA à Stamford aux États-Unis.

9. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles s'analysent comme suit:

<i>(En milliers d'euros)</i>	30.06.2010	31.12.2009
Brevets, licences	554	524
Logiciels	106	88
Frais de développement	2 725	2 177
Total coût d'acquisition	3 385	2 789
Amortissement cumulé des brevets, licences	137	122
Amortissement cumulé des logiciels	85	60
Amortissement cumulé des frais de développement	96	68
Amortissements cumulés	(318)	(250)
Total	3 067	2 539

Les dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles représentent une part non significative du coût de production sur les exercices présentés.

Il n'y a pas eu de constatation de pertes de valeur, ni utilisation de la juste valeur en qualité de coût présumé d'une immobilisation incorporelle.

10. Instruments financiers non courants

Les instruments financiers non courants s'analysent comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	30.06.2010	31.12.2009
Titres de créances négociables	50	2 476
Comptes à terme	6 917	4 438
Fonds commun de placement	55	55
Total	7 022	6 969

Voir Note 4 pour plus d'informations.

11. Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants s'analysent comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	30.06.2010	31.12.2009
Dépôts et cautionnements	157	139
Titres de créances négociables nantis	200	200
Contrat de liquidité	90	108
Total	447	447

Les dépôts et cautionnements versés n'ont pas fait l'objet d'une actualisation, compte tenu de l'incidence non significative et en l'absence d'échéancier de recouvrement. Ces comptes et dépôts ne sont pas productifs d'intérêts.

12. Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'analysent comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	30.06.2010	31.12.2009
Clients, avances et acomptes, avoirs à établir	15	12
Charges à payer et autres	13	14
Total	28	26

13. Dettes fiscales et sociales

Les dettes fiscales et sociales se ventilent comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	30.06.2010	31.12.2009
Dettes fiscales	57	239
Dettes sociales	851	923
Total	908	1 162

Les dettes sociales comprennent la provision pour congés payés et les charges sociales correspondantes, les charges sociales du mois de juin et du 2^{ème} trimestre (à payer pour le 15 juillet), ainsi que les primes à payer au personnel et les charges sociales correspondantes, y compris les rémunérations variables sous forme d'intéressement et de bonus.

14. Dettes financières, avances et crédit-bail

Dettes financières

Les dettes financières s'analysent comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	30.06.2010	31.12.2009
Emprunt CIT DELL	18	30
Emprunt CIC	274	296
Emprunt banque Martin Maurel	272	296
Compte courant bloqué CREA 13	14	14
Total	578	636
dont Part à moins d'un an	114	117
dont Part à plus d'un an	464	519

Les deux emprunts contractés auprès du CIC et de la banque Martin Maurel s'élèvent chacun à 300 k€ à l'origine. Chacun de ces emprunts est garanti par le nantissement de titres de créances négociables pour 100 k€, soit 200 k€ au total (cf. tableau note 11). Le taux d'intérêt moyen s'élève à 4,9% par an.

Avances

Ce poste comprend un financement OSEO, dont tout ou partie est remboursable en fonction du succès technique ou commercial des projets financés.

Les projets financés sont essentiellement liés au développement d'une gamme de tests de diagnostic moléculaire des tumeurs du sein par puces à ADN.

A ce titre, une somme totale de 740 k€ a été accordée par OSEO. Sur cette somme, la totalité a été réglée par l'organisme dont 150 k€ en juillet 2010. Les remboursements de cette aide s'échelonnent de septembre 2011 à septembre 2015.

Financements en crédit-bail

Les engagements minima futurs au titre des contrats de crédit-bail en cours au 30 juin 2010 s'analysent comme suit :

	<i>(En milliers d'euros)</i>
A moins d'1 an	70
De 1 à 5 ans	172
A plus de 5 ans	-
Total des engagements a minima	242
Moins : part représentative des intérêts	18
Valeur actuelle des engagements a minima	224
Moins : échéances à moins d'un an	62
Financement en crédit-bail - part à plus d'un an	162

La valeur actuelle des engagements minima futurs au titre des contrats de crédit-bail en cours au 30 juin 2010 s'analyse comme suit :

	<i>(En milliers d'euros)</i>
A moins d'1 an	62
De 1 à 5 ans	162
A plus de 5 ans	-
Valeur actuelle des engagements a minima	224

15. Provisions

La variation des provisions s'analyse comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31.12.2009	Augmentation	Diminution	Conversion	30.06.2010
Provisions pour litiges	284		268		16
Total	284		268		16

Ce poste est relatif à des litiges avec des salariés. L'essentiel des provisions a été repris car les dépenses ont eu lieu au cours du premier semestre.

16. Provision pour indemnités de fin de carrière

Les indemnités de fin de carrière constituent le seul régime à prestations définies dont bénéficient les employés de la Société. Aucun fonds n'a été constitué pour couvrir l'engagement correspondant.

17. Capital social

Au 30 juin 2010, le capital social se compose de 5 064 619 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,20€. Ce chiffre est à comparer avec les 4 839 141 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,20€ au 31 décembre 2009. La différence entre ces deux nombres s'explique par :

- L'exercice de 14 278 BSPCE par des salariés ;
- L'augmentation de capital « loi TEPA » finalisée le 15 juin 2010 qui a conduit à l'émission de 211 200 actions nouvelles au prix unitaire de 9,20€. Les souscripteurs sont essentiellement des personnes physiques et des fonds ISF.

Ces totaux s'entendent hors Bons de Souscription d'Actions (BSA), Bons de Souscription de Parts de Créateur d'Entreprise (BSPCE) et options de souscription octroyés à certains investisseurs et à certaines personnes physiques, salariées ou non de la Société.

18. Primes d'émission et réserves

Les éléments constitutifs des réserves et primes d'émission sont décrits dans le tableau de variation des capitaux propres consolidés.

En application de la réglementation en vigueur, sont distribuables au 30 juin 2010 les primes liées au capital et inscrites dans les comptes sociaux d'Ipsogen SA, pour un montant de 26 614 k€ sous déduction de la contrevaletur des actions propres détenues pour un montant de 258 k€ (art.L225-210, al.3).

19. Subventions et financements publics

La Société reçoit des aides de l'Etat français, de l'Union Européenne et des collectivités publiques locales françaises sous plusieurs formes :

- avances conditionnées remboursables sous certaines conditions,
- subventions d'investissement ou d'exploitation, et
- crédits d'impôt recherche.

Subventions et financements publics conditionnés

Les avances conditionnées et emprunts auprès des collectivités publiques font l'objet d'un contrat avec l'Agence Nationale de Valorisation de la Recherche (ANVAR ou OSEO).

Une aide à l'innovation d'un montant de 740 k€ a été accordée en décembre 2007 pour le projet cancer du sein. Cf. Note 14 « Avances ».

Subventions d'exploitation

Depuis sa création et en raison de son caractère innovant, la Société reçoit un certain nombre d'aides ou subventions de l'Etat ou des collectivités publiques destinées à financer son fonctionnement ou des recrutements spécifiques.

A la différence des avances conditionnées :

- la Société a l'assurance de se conformer aux conditions attachées à ces subventions,
- ces subventions ne sont pas remboursables.

Ces subventions sont comptabilisées dans le compte de résultat sur l'exercice de rattachement aux charges ou dépenses correspondantes pour les montants indiqués dans le tableau ci-après :

<i>(En euros)</i>	30.06.2010	31.12.2009
Aide au recrutement (OSEO)	-	-
Aide régionale fonctionnement	-	-
Aide à l'apprentissage	1	3
Total	1	3

Crédit d'impôt recherche

La Société bénéficie des dispositions des articles 244 quater B et 49 septies F du Code Général des Impôts relatives au crédit d'impôt recherche. Le crédit d'impôt recherche est comptabilisé en autres produits opérationnels au cours de l'année à laquelle se rattachent les dépenses de recherche éligibles.

La fraction du crédit d'impôt recherche rattachable aux frais de développement immobilisés est comptabilisée en produits constatés d'avance, et reprise au compte de résultat au même rythme que l'amortissement des frais de développement auxquels il se rattache. Au 30 juin 2010, cette fraction s'élève à 644 k€.

Le tableau suivant présente l'évolution de la créance de crédit d'impôt recherche :

<i>(En milliers d'euros)</i>	30.06.2010	31.12.2009
CIR 2009	-	784
CIR 2010	541	-
CIR net	541	784

20. Charges de personnel

La Société employait 70 personnes au 30 juin 2010, contre respectivement 65 et 60 aux 31 décembre 2009 et 30 juin 2009.

Les frais de personnel s'analysent comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	30.06.2010	31.12.2009
Salaires et traitements	2 490	3 744
Charges sociales	686	1 070
Paievements en actions (Note 21)	266	392
Charges du personnel	3 442	5 206

L'analyse des charges par nature est présentée en Note 28.

21. Paiements en actions

Le tableau ci-dessous donne l'analyse des paiements en actions et la charge correspondante sur les six premiers mois de l'année 2010 :

Date d'attribution	Plan	Nombre	Durée attendue	Taux sans risque	Prix d'exercice	Charge cumulée au 31/12/2009	Charge cumulée au 30/06/2010	Charge comptabilisée au 30/06/2010
02-janv-07	BSA A	1 904	3 ans	4,08%	20,50 €	269 559 €	269 559 €	0 €
02-janv-07	BSA B	1 333	3 ans	4,08%	32,50 €	152 400 €	152 400 €	0 €
02-janv-07	BSA C	472	3 ans	4,08%	20,50 €			0 €
12-déc-07	BPCE/BSA	19 813	8 ans	4,25%	65,00 €	644 852 €	656 208 €	11 356 €
12-févr-08	BPCE/BSA	1 926	8 ans	3,76%	65,00 €			0 €
04-sept-08	BPCE/BSA	507	8 ans	4,25%	65,00 €	15 341 €	130 738 €	115 397 €
04-sept-08	BPCE/BSA	3 448	8 ans	4,25%	65,00 €	101 150 €		-101 150 €
11-mars-09	BPCE/BSA	182 990	8 ans	3,22%	58,30 €	269 635 €	360 121 €	90 486 €
14-mai-09	BPCE/BSA	15 000	8 ans	3,65%	6,34 €	19 952 €	36 522 €	16 570 €
03-nov-09	BPCE/BSA	62 500	8 ans	3,18%	6,80 €	7 430 €	99 117 €	91 687 €
28-janv-10	BSA	60 879	8 ans	3,07%	8,892 €		62 625 €	62 625 €
05-févr-10	BPCE/BSA	28 621	8 ans	3,07%	8,961 €		26 332 €	26 332 €
Total		379 393				1 480 319 €	1 793 622 €	313 303 €

Les paiements en actions concernent tous les bons (BSA/BSPCE) attribués à des employés ou à des prestataires de services. Ils ont été enregistrés en charges.

Les principales hypothèses utilisées pour la détermination de la charge résultant de paiements en actions par application du modèle Black-Scholes de valorisation des options ont été les suivantes :

- taux d'intérêt sans risque : taux des emprunts d'État de la durée correspondant au plan considéré, en vigueur à la date de l'attribution,
- dividende : néant,
- volatilité : 40 %.

Les prix d'exercice, durée d'utilité estimée et juste valeur des actions sous-jacentes, à la date d'attribution des bons, ont été utilisés pour la valorisation de chaque catégorie de rémunérations en actions.

La charge correspondante est ventilée dans les sections analytiques, comme les autres éléments de rémunération, comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	30.06.2010	30.06.2009
Coûts de production Produits	2	10
Coûts de production Services	-	1
Coûts marketing et commerciaux	157	126
Coûts de recherche et développement	27	65
Coûts généraux et administratifs	129	39
Total de la charge IFRS 2	315	241

22. Autres produits et charges opérationnels, nets

Les autres produits et charges nets s'analysent comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	30.06.2010	30.06.2009
Plus ou moins values sur cessions d'actifs	0	0
Autres produits	5	14
Autres charges	34	27
Autres produits et charges nets	(29)	(13)

Les autres produits et charges au titre des premiers semestres des exercices 2009 et 2010 concernent principalement des régularisations de charges à payer.

23. Produits et charges financiers, nets

Les produits / (charges) financiers s'analysent comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	30.06.2010	30.06.2009
Produits financiers	219	101
Charges financières	112	82
Produits et charges financiers nets	107	19

Les produits financiers proviennent des plus values et des produits d'intérêt générés par les valeurs mobilières de placement et les placements financiers (comptes à terme).

Les charges financières correspondent pour l'essentiel au coût des emprunts pour le financement de la nouvelle unité de production démarrée à l'été 2009 et à des pertes de change.

24. Impôts sur les bénéfices

Selon la législation en vigueur en France, la Société dispose de déficits fiscaux indéfiniment reportables pour un montant total de 14 066 k€ au 30 juin 2010. Compte tenu de l'historique de pertes fiscales et de son stade de développement, qui ne permet pas d'établir des projections de résultat jugées suffisamment fiables, la Société ne comptabilise pas d'actifs d'impôt différé correspondant à ces déficits fiscaux en France. Au 30 juin 2010, le taux d'impôt applicable en France était de 33,33%.

Selon la législation en vigueur aux États-Unis, la Société dispose de déficits fiscaux reportables pour un montant au 30 juin 2010 qui s'analyse comme suit :

- 1,7 million USD de déficit pour l'impôt fédéral, reportable pendant 20 ans au taux de 15 % ;
- 1,7 million USD sur l'impôt local, reportable de 5 à 20 ans et à un taux différent en fonction de l'État concerné et qui ressort à une moyenne de 6,8% à la date de clôture.

Compte tenu de l'historique de pertes fiscales et de son stade de développement, qui ne permet pas d'établir des projections de résultat jugées suffisamment fiables, la Société ne comptabilise pas d'actifs d'impôt différés correspondant à ces déficits fiscaux aux États-Unis.

25. Engagements

Obligations au titre des contrats d'achat de droits sur licences

Les contrats d'achat de droit de licence signés par la Société imputent en général à sa charge tout ou partie des frais de dépôt, d'examen et d'extension de brevet ainsi que ceux concernant leur protection. Ils rendent la Société redevable, envers le propriétaire de la licence, de paiements forfaitaires à l'acquisition et de redevances en fonction des ventes réalisées ou de bornes atteintes.

Obligations au titre des contrats d'options sur licences

La société signe des contrats d'options sur licence au titre desquels elle obtient un droit lui permettant d'obtenir, à terme, une licence selon des conditions prédéfinies (coûts d'accès, redevances, paiements d'étapes éventuels.). Le contrat d'option garantit un accès exclusif à la technologie pendant une période donnée, ce qui permet à la Société de réaliser une évaluation sur la technologie. L'exercice de l'option est à l'initiative de la Société. En contrepartie, la Société prend en charge une partie des coûts d'accès à la technologie et un montant additionnel lors de l'exercice de l'option.

Obligations au titre de la copropriété de droits de propriété intellectuelle

Les accords de licence co-exclusive sur des marqueurs ou des technologies entraînent généralement pour la Société un paiement forfaitaire à la signature du contrat puis des redevances sur ventes souvent couplées à des minima. Par ailleurs, la Société peut partager les coûts de propriété intellectuelle passés, présents et futurs sur les droits objets de l'accord.

Obligations au titre des contrats de location simple

La Société a contracté, pour la location de ses locaux à Marseille, un bail commercial de 9 ans qui a débuté le 24 novembre 2003. Le contrat porte sur environ 889 m² dans lesquels sont installés les bureaux et les laboratoires de recherche et développement. Le loyer fait l'objet d'une actualisation annuelle automatique à partir du premier jour du terme, sur la base de l'indice du coût de la construction. Pour le premier semestre 2010, le loyer, charges comprises, était de 40 k€.

Afin d'accompagner sa croissance et pour accueillir sa nouvelle unité de production, la Société a signé fin 2008 un nouveau bail pour une surface de 498 m² se situant en face des locaux décrits ci-dessus. Le nouveau bail signé est pour une durée minimale de 6 ans et sur la base d'un tarif avantageux, la Société en contrepartie assurant le second œuvre des locaux. Pour les six premiers mois de l'année 2010 le coût de location de ce second bâtiment s'est élevé à 14 k€, charges comprises. Les deux premiers loyers en année pleine s'élèvent à 22 600€, hors taxes et hors charges. Au-delà, les autres loyers s'établiront à 45 194€, hors taxes et hors charges.

La filiale de la Société, Ipsogen Inc., a signé un contrat de location le 30 avril 2009 pour les bureaux de la Société à Stamford (pour une surface de 4 424 square feet).

Ce contrat, d'une durée de 62 mois, prévoit les loyers suivants : 7 742 USD par mois pour les 24 premiers mois, 8 111 USD par mois pour les 24 mois suivants et enfin 8 479 USD pour les 13 derniers mois.

Le 14 décembre 2009, Ipsogen Inc. a d'autre part signé un nouveau contrat dans le même bâtiment d'abriter son futur laboratoire CLIA (Clinical Laboratory Improvement Amendments, du nom des règles que doivent respecter tous les laboratoires de « testing » aux Etats-Unis) et ce dans le cadre du développement de l'activité de tests diagnostiques pour le cancer du sein prévu en 2010.

Ce nouveau contrat a été signé pour une durée de 63 mois. Les trois premiers mois, aucun loyer n'est à verser. Le loyer des 24 mois suivants s'élève à 8 248 USD, celui des 24 mois suivants à 8 592 USD et enfin les 12 derniers mois, le loyer s'établit à 8 935 USD. En respect des normes IFRS, une charge à payer a été enregistrée pour linéariser la charge des loyers sur la durée du contrat de location.

26. Relations avec les parties liées

Vincent Fert, actionnaire et directeur général de la Société, est titulaire d'un compte courant bloqué issu du prix Créa 13 obtenu en 2004 pour 13 720 €. Ce compte courant ne produit aucun intérêt. Il est présenté au bilan consolidé dans le poste Dettes financières à long terme – Part à plus d'un an.

Les rémunérations présentées ci-après, octroyées aux membres du Conseil d'Administration de la Société, ont été comptabilisées en charges au cours des périodes présentées :

<i>(En milliers d'euros)</i>	30.06.2010	30.06.2009
Membres du Conseil d'Administration (salaires et traitements)	195	138
Jetons de présence	0	0
Paiements en actions aux membres du Conseil d'Administration	48	44

Les modalités d'évaluation de l'avantage relatif à des paiements fondés sur des actions sont présentées en Note 21.

La Société a conclu avec la Société Octalfa dont le Président, Monsieur Gilles Alberici, est Président du conseil d'administration d'Ipsogen, un contrat de prestations de services et d'assistance, prenant effet le 1^{er} novembre 2009. Dans ce cadre, Octalfa assiste la Société dans les domaines de la stratégie, de la recherche de partenaires pour le développement de son activité, et de la mise en place de contrats. Ce contrat a un coût mensuel de 2 500 € hors taxes et a été signé pour une durée d'un an.

La Société a conclu avec l'un de ses administrateurs, Monsieur Kevin Rakin, un contrat de prestation de services, en mai 2007, pour une durée de 24 mois. Dans le cadre de ce contrat, Monsieur Rakin doit conseiller et accompagner la Société dans la recherche de partenaires stratégiques et financiers, et dans la définition de sa stratégie. En contrepartie de ces services, Monsieur Rakin perçoit une rémunération mensuelle de 10 000 USD. Ce contrat de prestation a été renouvelé pour une durée de 24 mois au cours du premier semestre 2009. Monsieur Rakin a reçu à ce titre 86 352 € en 2009 et 42 029 € sur le premier semestre 2010.

La Société a également conclu avec Guillaume Connan, administrateur et président du comité d'audit, un contrat de prestation de services et d'assistance, prenant effet le 1^{er} janvier 2010, visant à apporter une expertise dans le domaine du contrôle et du développement. Ce contrat a un coût mensuel de 2 000 € hors taxes et a été signé pour une durée d'un an.

27. Résultats par action

Résultat de base

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

<i>(En milliers d'euros)</i>	30.06.2010	31.12.2009
Résultat de l'exercice	(2 505)	(2 565)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	4 835	4 596
Résultat de base par action (€/action)	(0,52)	(0,56)

Résultat dilué

Le résultat dilué par action est calculé en augmentant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation du nombre d'actions qui résulterait de la conversion de toutes les actions ordinaires ayant un effet potentiellement dilutif. Au 30 juin 2010 et au 31 décembre 2009, les bons de souscription d'actions et les bons de souscription de parts de créateur d'entreprise n'ont pas d'effet dilutif compte tenu des pertes enregistrées.

<i>(En milliers d'euros)</i>	30.06.2010	31.12.2009
Résultat de l'exercice	(2 505)	(2 565)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	4 835	4 596
Ajustement pour effet dilutif des bons de souscription d'actions	-	-
Résultat dilué par action (€/action)	(0,52)	(0,56)

28. Charges par nature

<i>(En milliers d'euros)</i>	30.06.2010	30.06.2009
Achats marchandises et matières premières	500	179
Variations de stocks	-67	8
Autres achats et charges externes	2 947	1 524
Impôts et taxes	70	66
Salaires et traitements (*)	2 757	1 939
Charges sociales	686	566
Dotation aux amortissements	212	116
Dotation aux provisions	7	65
Autres charges	452	372
Total des charges d'exploitation	7 564	4 835
Charges financières	112	82
Charges exceptionnelles	34	26
Total des charges	7 710	4 943

(*) : incluant le paiement en actions note cf 21

29. Informations sectorielles

Organisation et base d'analyse

La Société est principalement organisée pour le suivi de son chiffre d'affaires sur une base géographique, distinguant l'Amérique du Nord, au travers d'Ipsogen Inc., et le reste du monde, au travers d'Ipsogen SA. L'organisation du reporting de gestion reflète à la fois l'existence d'une organisation commerciale structurée de cette manière, sous la direction de Corinne Danan, VP des opérations commerciales monde et des environnements réglementaires spécifiques. Au sein des entités juridiques sont distinguées des zones géographiques significatives. Cette base d'analyse du chiffre d'affaires, par entité juridique émettrice de la facturation, diffère de celle utilisée par le Groupe dans sa communication financière relative aux comptes consolidés. En effet la communication est basée sur une analyse des ventes par destination (en fonction de la nationalité du client final).

Les charges par fonction font l'objet d'un tableau de bord mensuel destiné aux membres du comité exécutif. Ces éléments sont revus régulièrement et conduisent à des analyses permettant un suivi pro-actif par rapport au budget prévisionnel.

Types de produits et de services

Les produits des activités ordinaires du Groupe, dans les secteurs géographiques identifiés ci-dessus, proviennent aujourd'hui de la commercialisation de tests de diagnostic moléculaire dans le cancer du sang

et de contrats de sous-licences signés avec des organismes nord-américains (notamment les principaux laboratoires).

L'activité de services, proposée à la recherche académique ou industrielle (sociétés pharmaceutiques ou de biotechnologies), a été développée au démarrage de la Société et lui a permis de valider sa technologie auprès de clients de référence. Cette activité devient marginale en poids relatif par rapport à la vente de produits. Elle ne fait pas l'objet d'un reporting périodique, car elle est considérée comme non stratégique au stade de maturité actuel de la Société.

Évaluation des secteurs opérationnels

La performance des secteurs géographiques est essentiellement évaluée par le comité exécutif sur la base du chiffre d'affaires réalisé avec des clients externes au Groupe, pour les principales catégories de biomarqueurs. Le premier client représente environ 15 % du produit des activités ordinaires du Groupe.

Étant établi sur la base des données comptables, le reporting ne présente pas de différence significative avec le compte de résultat.

Chiffre d'affaires par biomarqueurs

Biomarqueurs	Chiffre d'affaires (En milliers d'euros)	Semestre clos le	
		30.06.2010	30.06.2009
JAK2		2 203	1 838
BCR-ABL		749	807
Autres		885	626
Total du chiffre d'affaires		3 837	3 271

Chiffre d'affaires par entités juridiques

(En milliers d'euros)	Total	Ipsogen Inc.	Ipsogen SA		
		Amérique du nord	France	Autres pays UE	Reste du monde
Chiffre d'affaires	3 837	1 725	472	1 458	182
Financements publics des dépenses de recherche	363		363		
Produits d'exploitation	4 200	1 725	835	1 458	182

30. Litige avec un laboratoire américain - Bio Reference Laboratories

Bio-Reference Laboratories, Inc. (société américaine située dans le New Jersey) a assigné Ipsogen S.A. et sa filiale américaine Ipsogen, Inc. le 25 novembre 2009 devant le "District Court" du New Jersey. Bio-Reference demande que le brevet U.S. N° 7,429,456 soit annulé, que ce tribunal reconnaisse que ce brevet n'a pas été violé par Bio-Reference et qu'il n'est pas opposable.

La négociation d'un accord transactionnel avec BRL est actuellement en cours. Dans ce cadre, un ordre de la Cour a été émis le 19 août, gelant la procédure pendant 60 jours, afin de permettre la mise en place de cet éventuel accord devant mettre fin au litige.

RAPPORT D'EXAMEN LIMITÉ DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2010

Au Conseil d'Administration,

En notre qualité de commissaires aux comptes et à la demande de la société IPSOGEN nous avons procédé à :

- un examen limité des comptes semestriels consolidés résumés préparés en application de la norme IAS 34 par la société IPSOGEN SA, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2010 tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.2 de l'annexe des comptes consolidés semestriels résumés qui décrit les nouvelles normes et interprétations comptables d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2010, sans effet significatif sur les états financiers.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Les Commissaires aux comptes

Marseille, le 8 octobre 2010
Christian DAVOULT

Marseille, le 8 octobre 2010
MAZARS
Représenté par :
Patrick ZIRAH